

Pas d'installation de tennis à la plaine Samson

GRACE-HOLLOGNE

Une somme a été maintenue au budget afin d'envisager un nouveau projet.

Voilà qui devrait faire plaisir à ces habitants de Grâce-Hollogne qui, il y a environ un an, avaient lancé une pétition contre la construction de nouvelles installations destinées à la pratique du tennis à la plaine Samson, à l'arrière du site de l'ancien intermarché et où est implanté l'agora space. Soucieux de conserver une zone verte dans leur quartier, les pétitionnaires seront ravis d'apprendre que le projet a été abandonné et ce, malgré les subsides régionaux accordés en vue de sa mise en œuvre...

En effet, la question du maintien de ce projet s'est clairement posée au moment de la confection du budget 2023 de la commune de Grâce-Hollogne, sachant que l'investissement a littéralement doublé ! De plus de 3 millions d'euros à l'époque, dont 1,8 million de subsides, cela

se chiffrerait dorénavant à plus de 6 millions d'euros en raison de l'augmentation des coûts ! Juste intenable financièrement aux yeux des membres du collège communal !

L'investissement a doublé, passant de 3 millions d'euros à plus de 6 millions !

Si cette nouvelle peut en réjouir certains, elle n'est pas de nature à plaire du côté du Royal Tennis Club de Grâce, actif dans la commune depuis plus de cinquante ans, et dont les installations sont établies sur la place du Pérou. Vieillissantes et plus vraiment adaptées à la pratique du sport, elles l'étaient déjà lorsque le conseil communal de Grâce-Hollogne, en 2018, a approuvé, à l'unanimité, un projet de création de nouvelles installations... À l'étrouit, aussi, sur la place du Pérou, le

club utilise également le hall Wathelet, occupant ainsi des plages horaires au détriment d'autres clubs et sports...

Reconstruction et agrandissement ?

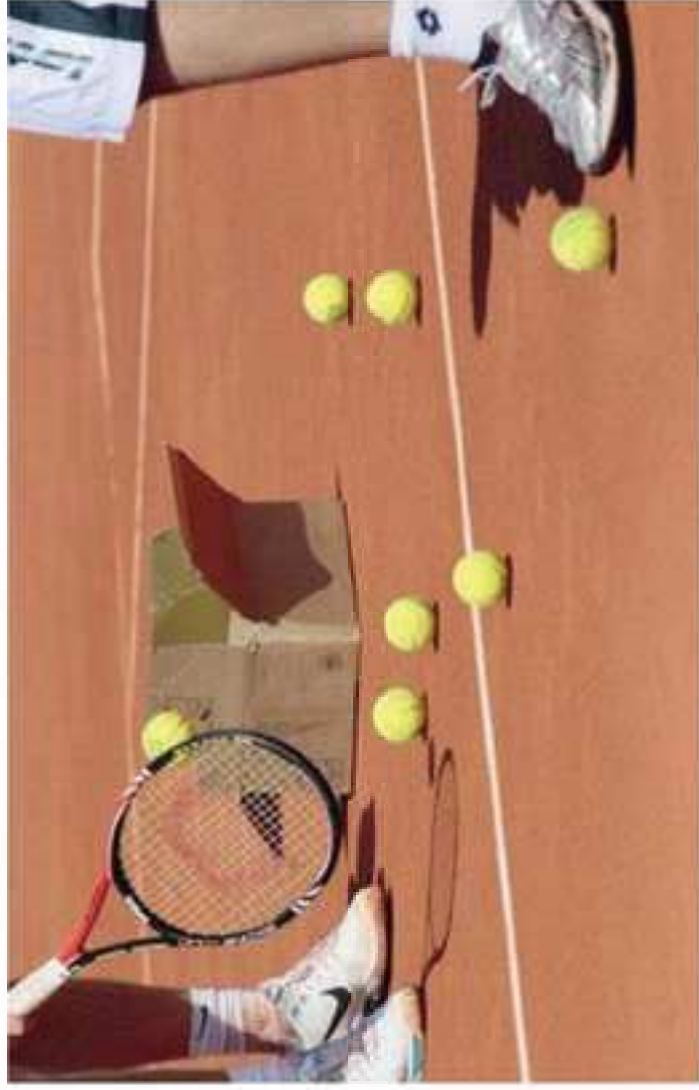
Une somme de 1750 000 euros a néanmoins été maintenue au budget 2023. Cela correspond à la part commu-

nale estimée sur l'investissement initial. Le projet ne sera donc pas mis en œuvre tel que prévu à l'origine à la plaine Samson (salle, trois terrains couverts, six terrains extérieurs, deux de paddle et parking), mais le collège communal a bien conscience qu'il n'est plus possible pour le club de continuer à évoluer

dans de telles conditions.

Il s'agirait donc de constituer un nouveau dossier, partant du principe que les installations actuelles seraient démontées pour en créer de nouvelles sur la place du Pérou, voire, si possible, augmenter le nombre de terrains comme le réclame le club.

Jessica Belginée



Un nouveau projet pour le club de tennis place du Pérou ? © MICHAËL